



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

*Convocation envoyée le 14 novembre 2025*

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42  
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34  
Nombre de procurations : 6

### **Membres présents :**

|                                       |                                |                                 |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Monsieur François REBSAMEN            | Madame Christine MARTIN        | Monsieur Nicolas SCHOUTITH      |
| Monsieur Thierry FALCONNET            | Monsieur Antoine HOAREAU       | Madame Ludmila MONTEIRO         |
| Madame Sladana ZIVKOVIC               | Monsieur Nicolas BOURNY        | Monsieur Christophe AVENA       |
| Monsieur Jean-François DODET          | Madame Céline TONOT            | Monsieur Lionel SANCHEZ         |
| Monsieur Jean-Patrick MASSON          | Monsieur Jean-Michel VERPILLOT | Monsieur Gérard HERRMANN        |
| Monsieur Dominique GRIMPRET           | Monsieur Hamid EL HASSOUNI     | Madame Dominique BEGIN-CLAUDET  |
| Madame Danielle JUBAN                 | Madame Brigitte POPARD         | Monsieur François SARRON-PILLOT |
| Monsieur Jean-Claude GIRARD           | Monsieur Denis HAMEAU          | Monsieur Didier RELOT           |
| Madame Claire TOMASELLI               | Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM   | Monsieur Patrick BAUDEMENT      |
| Monsieur Philippe LEMANCEAU           | Monsieur Laurent GOBET         | Madame Monique BAYARD           |
| Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN | Madame Dominique MARTIN-GENDRE | Monsieur Philippe BELLEVILLE    |
|                                       | Madame Karine HUON-SAVINA      |                                 |

### **Membres absents :**

|                          |                                                                             |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Guillaume RUET  | Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN               |
| Monsieur Patrick CHAPUIS | Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET                   |
|                          | Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN                |
|                          | Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN  |
|                          | Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI                |
|                          | Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET |

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**  
**SANTENOV DIJON BOURGOGNE – Demande de subvention pour l'année 2026**

Lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 22 octobre 2025, l'association Santenov Dijon Bourgogne a acté son évolution statutaire en Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a été soumis au processus d'homologation du Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté dont la publication de l'arrêté préfectoral d'approbation est escomptée d'ici fin décembre 2025.

L'objectif poursuivi est la mutualisation de ressources favorisant les synergies entre membres de la gouvernance et partenaires stratégiques dans le but de mieux servir le développement des filières du médicament et des technologies médicales, ainsi que les trois filières d'avenir du territoire que sont l'imagerie et la radiopharmacie, la réadaptation et la santé numérique, ainsi que les biothérapies et bioproductions.

A court terme, cette mutualisation au sein du GIP Santenov va concerner essentiellement la mise à disposition de collaborateurs de Dijon métropole et de la SATT Sayens pour assurer respectivement les fonctions de direction et de chef de projet innovation. L'objectif est de renforcer l'équipe de permanents pour atteindre 5 ETP afin d'assurer la montée en puissance d'une offre de services attractive et performante en direction des entreprises et startup en santé du territoire.

A moyen terme, le GIP Santenov pourra aussi s'appuyer sur le bâtiment Sully Santenov, une infrastructure stratégique initiée par Dijon métropole qui sera animée en 2028 en partenariat avec Walter la filiale du groupe Patriarche afin d'en faire le lieu totem santé du territoire Dijon Bourgogne.

Dans l'attente du rapport d'activité et son bilan financier de l'année 2025, l'association Santenov Dijon Bourgogne présente les premiers résultats de l'année écoulée :

- Une quarantaine d'adhérents entreprises, startup et organismes de santé du territoire ;
- Une trentaine de projets suivis en portefeuille dont certains sont structurants à l'instar de Powder ON, centre national de développement et de formation dédié aux technologies des poudres pharmaceutiques porté par IMT et Polepharma, lauréats d'un financement de près de 2 M€ de France 2030 régionalisé ;
- Deux premières startup accompagnées dans le programme Santenov'Boost dans le cadre du partenariat avec Genopole avec la perspective d'un partenariat élargi suite à une visite à Evry le 21 octobre 2025
- De nombreuses activités d'animation de réseaux :
- Des ateliers d'échanges de bonnes pratiques menés tout au long de l'année notamment dans le cadre du partenariat avec le LEEM, le syndicat national des entreprises du médicament.
- Des stands mutualisés au Congrès France Bioproduction les 19 et 20 mars à Tours et lors des premières Assises de la prévention et du dépistage organisées le 30 septembre par le CHU Dijon Bourgogne au Palais des congrès.
- La perspective d'un partenariat avec l'association A3P qui regroupe 14 000 experts pharmaceutiques pour implanter sur Dijon une 1ère conférence en février 2026, ainsi que l'un de leurs congrès nationaux programmé en 2027. Des événements professionnels qui contribuent à renforcer l'attractivité de la métropole de Dijon.

Ainsi, le Président de l'association Santenov Dijon Bourgogne par courrier du 3 novembre 2025 sollicite Dijon métropole pour reconduire une subvention de fonctionnement de 130 000 € en 2026 en regard d'un budget prévisionnel à 570 000 € inscrit dans la feuille de route à 3 ans entérinée en AGE du 22 octobre 25 (annexe 2).

Pour soutenir le développement et le rayonnement de la filière santé de la métropole de Dijon, il vous est proposé d'attribuer à l'association Santenov Dijon Bourgogne, une subvention d'un montant de 130 000 € pour l'année 2026 selon les modalités de versement spécifiées dans l'avenant à la convention (annexe 3).

**Le Bureau,**  
**après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à l'association Santenov Dijon Bourgogne, une subvention de 130 000 € au titre de son fonctionnement pour l'année 2026 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2026.

|         |                       |                        |
|---------|-----------------------|------------------------|
| SCRUTIN | POUR : 39             | ABSTENTION : 0         |
|         | CONTRE : 0            | NE SE PRONONCE PAS : 1 |
|         | DONT 6 PROCURATION(S) |                        |